

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRYSéance publique du 1^{er} décembre 2015

L'an deux mille quinze, le premier décembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 novembre 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Yaouanc, Bonzon, Lahorgue, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits et Gony.

Excusé(s) : Mme et MM. Davril (procuration à M. Baudry) et Vigier (procuration à M. Sorhaits).

Absente : Mme Dallet

Secrétaire de séance : M. Michel Lahorgue

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 16

N° 14: Objet : Suppression d'un poste d'attaché territorial

Le maire rappelle au conseil que conformément à l'article 97 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont supprimés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant la nécessité pour une bonne organisation des services et tenir compte des mouvements de personnel tels que départ et avancements de grade,

Le maire propose à l'assemblée,

- la suppression d'un emploi d'attaché territorial à temps complet.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

- **VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 97 et suivants,

VU le tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 29 septembre 2015

Affiché le 26/12/2015

Le CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTÉ les modifications du tableau des effectifs proposées,

DIT que la suppression de poste prendra effet le 1^{er} janvier 2016.

Vote : 16

Pour : 18 dont 2 procurations

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
P. Baudry

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a large loop on the left and a smaller loop on the right.